



PROCÈS-VERBAL du 04 septembre 2026

En exercice : 15

Présents : 11

Qui ont pris part au vote : 15 dont 4 pouvoirs

Date de la convocation : 27/08/2026

Date d'affichage de la convocation : 27/08/2026

Le quatre septembre deux mil vingt-six à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis en mairie de Meillant sous la présidence de Richard BEGUIN, Maire.

Présents : Richard BEGUIN, Corinne LAUDAT, David BONDON, Angélique DESFOUSSES, Florence VILLEMONT, Linezé CHAN-THU, Pauline GUILLEMIN, Sébastien MARCEL, Morgan DI PIZZO, Chantal VOBECOURT, François POEY-LAFRANCE

Pouvoirs :

Maxime DENOUX a donné pouvoir à Richard BEGUIN

Annie BLOT-DESGROLARD a donné pouvoir à Florence VILLEMONT

Sophie LE VILAIN a donné pouvoir à Pauline GUILLEMIN

Sandrine VASSEUR a donné pouvoir à Morgan DI PIZZO

Secrétaire : Corinne LAUDAT

1- Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2026. Le procès-verbal est signé par Monsieur le Maire et Madame la Secrétaire. **14 pour dont 3 pouvoirs – 1 abstention dont 1 pouvoir**

2- Forêt communale : coupes de l'exercice 2027

Présentation par Patrice BARDEAUX-FERRIEUX, agent O.N.F

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

1 – Approuve l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2027 présenté ci-après

2 – Demande à l'Office national des forêts de bien vouloir procéder à la désignation des coupes inscrites

3 – Pour les coupes inscrites, précise leur mode de commercialisation

4 – Informe le Préfet de Région des motifs de report ou suppression des (de la) coupes proposées par l'ONF conformément à l'exposé ci-après

ETAT D'ASSIETTE :

Parcelle	Nature de la coupe ¹	Volume présumé réalisable (m3)	Surf (ha)	Coupe réglée (oui/non)		Mode de commercialisation			
						Vente sur pied	Bois façonnés		Délivrance pour l'affouage (houppiers et bois de qualité chauffage)
							Appel d'offres	Gré à gré - contrats	
3	AMEL	404	10.11	OUI	Inscription				X
10	REG	765	10.9	OUI	Inscription				X

Le mode de commercialisation pourra être revu en fonction du marché et de l'offre de bois en accord avec la municipalité

La parcelle 10 sera exploitée sur 2 ans

Mode de délivrance des Bois d'affouages

Les bois d'affouage, houpriers, taillis et arbres de qualité chauffage, seront délivrés sur pied. Le conseil municipal désigne comme GARANTS de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc et sur pied :

M. David BONDON

M. Sébastien MARCEL

M. Linezé CHAN-THU

Conformément aux articles L241-15 et L241-16 du Code Forestier, le conseil municipal fixe :

- le mode de partage par foyer
- le délai d'abattage au 15 avril 2027
- le délai de vidange au 15 septembre 2027

Le conseil municipal donne pouvoir à M. le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à cette décision.

Pour : 14 dont 3 pouvoirs Abstention : 1 dont 1 pouvoir

3- Personnel communal

- a) **Modification de la durée hebdomadaire de travail et évolution des missions du poste d'ATSEM** : le contrat de travail de l'ATSEM passera au 1er octobre 2026 de 33,50/ 35ème à 35 heures par semaine. Cette modification est due à l'ajout d'une mission concernant l'ATSEM, à savoir : accompagnement des enfants de l'école primaire vers la cantine (Aller/retour).

Cette modification étant inférieure à 10%, il n'est donc pas nécessaire de créer un nouveau poste.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter la modification présentée à compter du 1^{er} octobre.

Le tableau des emploi communaux sera mis à jour en conséquence.

Pour : 14 dont 3 pouvoirs Abstention : 1 dont 1 pouvoir

- b) **Renouvellement contrat** : Le contrat à durée déterminé de l'agent en charge de l'agence postale communale, du ménage de l'école primaire et de l'aide à la cantine/garderie se termine en date du 9 novembre 2026, M. le Maire propose de renouveler son contrat pour une durée de 3 ans à partir du 10 novembre 2026, et ce dans les mêmes conditions que le précédent contrat.

- grade d'adjoint technique à **14h40 soit 14.67/35ème** dont les fonctions sont les suivantes : Ménage dans les bâtiments communaux et aide à la cantine/garderie.
- grade d'Adjoint Administratif à **13h20 soit 13.33/35ème** dont les fonctions sont les suivantes : *Tenue de l'agence postale communale*

Pour : 14 dont 3 pouvoirs Abstention : 1 dont 1 pouvoir

- c) **Médecine du travail** : Plusieurs organismes ont été contacté : MSA et APST18, à ce jour seule l'APST18 nous a fait parvenir une convention, Il est demandé au conseil de donner l'autorisation à Mr le Maire de signer ladite convention. La MSA, quant à elle nous a fait réponse qu'il ne serait pas possible pour eux de prendre en charge les employés municipaux.

Après avoir discuté des modalités, le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec l'APST 18.

Pour : 14 dont 3 pouvoirs Abstention : 1 dont 1 pouvoir

4- Abrogation délibération : achat du bâtiment n°29 A venue de Dun

Suite au courrier en recommandé en date du 28 mai 2026 avec AR envoyé à Mr LAUZEVIS, ce dernier a pris possession de ce courrier en date du 15 juin 2026, il y avait un délai d'un mois de réflexion, soit jusqu'au 15 juillet 2026. Ce délai étant donc écoulé sans intervention de sa part, le dossier est désormais clos. Il est demandé au conseil d'abroger la délibération n° 2023-29 du 28 août 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide d'abroger la délibération n°2023-28 du 28 août 2023.

Pour : 14 dont 3 pouvoirs Abstention : 1 dont 1 pouvoir

5- Mise aux normes électriques des bâtiments communaux

Exposé de M. le Maire concernant des devis pour la remise aux normes électriques des bâtiments communaux.

Plusieurs devis ont été demandés.

Dun ENERGIES

Rénovation et mise aux normes électriques pour l'école primaire, maternelle, cantine, agence postale, Espace des Chaumes, atelier espace, local boules, atelier pavé, atelier av de dun,: 9652.82€ TTC

Installation, remplacement et réparation blocs de secours BAES pour école primaire, maternelle, espace des chaumes, mairie/bibliothèque pour 2499.96 € TTC –

Total : 12 152.78€ TTC

MERCIER

12 925.20 € TTC

Après en avoir discuté, le conseil, décide de reporter ce point afin d'avoir de plus amples informations concernant les délais d'intervention avec facturation début décembre.

Décision : le point est reporté, les 2 entreprises doivent refaire leurs devis corrigés et indiquer le délai d'intervention par bâtiment. Une réunion sera programmée dès réception des nouveaux devis. Contrainte budgétaire : factures à émettre avant décembre.

6- Terrains communaux : étang du Bouchot

Compte rendu de la commission terrains et patrimoine qui s'est réunie le 31 août 2026

Un mail a été envoyé à la chambre d'agriculture afin d'obtenir une expertise pour la digue. Contacter France Domaine pour obtenir également une évaluation de la digue.

N'ayant pas plus d'information, ce point sera revu ultérieurement

7- Ambassadeurs don d'organe : charte

Il a été proposé par M. Fabrice AUPET, délégué de l'association des insuffisants rénaux France Rein Centre-Val de Loire (FRCVL) de faire en sorte que notre commune devienne « Ambassadrice du don d'organes ». Nos missions seront les suivantes :

- Poser aux entrées principales de notre commune le panneau de commune ambassadrice
- Communiquer via les réseaux sociaux les documents de communication que l'association mettra à notre disposition
- Sensibiliser nos administrés à cet acte de fraternité et de solidarité

Il est proposé au conseil de donner l'autorisation à Monsieur le Maire de signer la charte « Village de MEILLANT, Ambassadeur du don d'organes » avec le collectif Greffes+ et la FRCVL.

Décision : le conseil se déclare favorable à communiquer sur cette cause mais propose d'explorer d'autres modalités de communication (réseaux sociaux, actions atypiques, bulletin municipal...), plutôt que la pose de panneaux en dessous de ceux d'entrée et sortie d'agglomération. Le conseil autorise M. le Maire à signer la charte sous réserve de définir les actions concrètes avec l'association.

Pour : 14 dont 3 pouvoirs Abstention : 1 dont 1 pouvoir

8- Courriers reçus

- 1°) Banque alimentaire : collecte nationale les 6 et 7 novembre 2026.
- 2°) Formation voirie à destination des élus proposé par l'université des Maires – le 21/10/2026 à la GUERCHE.
- 3°) Courrier de félicitations pour le Camion médical itinérant de la part d'administrés.
- 4°) Courrier de remerciement pour la naissance d'un nouveau « petit Meillantais »
- 5°) Départ des locataires du logement communal au 2 rue du moulin du pré- logement libre au 1^{er} décembre

9- Questions diverses

- Fin Contrat de l'agent pris pour aider les 2 autres cantonniers : 31/10/2026
- SDE 18 : Prises guirlandes Noël
Le conseil décide l'installation de 12 prises – prix de revient commune 120€/prise
Pour : 14 dont 3 pouvoirs Abstention : 1 dont 1 pouvoir
- Signature licence IV le 22 septembre.
- Coupure lampadaires Néchassins et entrée bourg St Amand
- devis signés montant TTC :
Domaine de chalais : curage lavoir carré : 480€
Produits d'entretien : 529.25€
Réparation épareuse : 2060.04€
Pichon Fournitures scolaires : 343.34€

Fin de la séance à 21h00

Remarques éventuelles

Le Maire
Richard BEGUIN

La secrétaire de séance
Corinne LAUDAT